

Adhésion à une mutuelle

Si vos ressources sont modestes, l'Assurance Maladie peut vous aider pour vos dépenses de santé avec la Complémentaire Santé Solidaire (ex CMU-C ou ACS).

Quelles sont les conditions pour bénéficier de la Complémentaire Santé Solidaire ?

Pour demander la Complémentaire santé solidaire, vous devez :

- bénéficier de l'assurance maladie
- et ne pas dépasser la limite maximum de ressources.

Liens utiles

[Avec le simulateur en ligne, vérifiez si vous avez le droit à la Complémentaire santé solidaire.](#)
[En savoir plus sur la complémentaire santé solidaire](#)